

Commune de Saint-Estève-Janson
Extrait du registre des délibérations
Séance publique du 26 avril 2018
Présidence de Madame Martine CESARI, maire

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six avril à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Estève-Janson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le maire, le 20 avril 2018

Délibération n° 04.2018.04

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU CD13 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE HYBRIDE NEUF

Madame le maire expose

Avec la mise en place de la Métropole Aix-Marseille-Provence, la commune participe très régulièrement à de nombreuses réunions de travail qui se déroulent sur l'ensemble du territoire de la Métropole et de façon plus récurrente sur Marseille. Les élus et le personnel de la commune sont donc amenés à effectuer de nombreux déplacements dans le cadre de leurs missions et de la représentation de la commune dans les différentes instances.

Le parc automobile de la commune, composé actuellement d'un véhicule électrique à autonomie réduite et d'un véhicule diesel, ne suffit pas à répondre aux besoins de déplacements professionnels, actuellement assurés par l'usage des véhicules personnels.

La commune a donc prévu, dans son Budget Primitif 2018, de faire l'acquisition d'un nouveau véhicule hybride (Toyota Yaris hybride MC2) afin de répondre aux besoins des services.

Cette acquisition peut faire l'objet d'une aide financière du conseil départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de sa politique pour la mise en œuvre du plan « Climat-Air-Energie-Territorial » qui prévoit un taux de financement à hauteur de 60% pour l'acquisition de véhicules neufs utilitaires ou de service, électriques ou hybrides.

Je vous demande donc de bien vouloir m'autoriser à saisir le Conseil Départemental dans le cadre du programme spécifique d'aide à l'acquisition de ce véhicule.

Le Conseil Municipal
Où l'exposé de madame le maire
A Par

Voix pour : 8
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Autorise, Madame le Maire à solliciter le Conseil Départemental dans le cadre du programme spécifique d'aide à l'acquisition d'un véhicule neuf hybride.

Madame le Maire
Martine CESARI

